

**AUX MEMBRES DU CONSEIL
PROVINCIAL DU HAINAUT.**

N. réf. : SD
Le 25 mars 2019

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 26 mars 2019 :

■ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-

1. « Réception du Gouverneur pour l'entrée en fonction du Bourgmestre de MONS ».-
Question de M. le Conseiller provincial Christophe CORNU.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



Armand BOITE
Président du Conseil provincial

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 26 mars 2019

Question orale d'actualité

Réception du Gouverneur pour l'entrée en fonction du Bourgmestre de MONS

Monsieur le Gouverneur du Hainaut,

Monsieur le Président du Conseil provincial,

Mesdames et Messieurs les Membres du Collège provincial,

Monsieur le Directeur général provincial,

C'est avec honneur mais également stupeur que j'ai reçu en date du 13 mars 2019, et comme je le suppose l'ensemble des Conseillers provinciaux, une charmante invitation de Monsieur le Gouverneur qui, je cite, nous « convie, le vendredi 22 mars 2019 à 11 heures 30, à la réception donnée pour l'entrée en fonction du Bourgmestre de Mons, au Palais provincial du Hainaut ».

Je prie tout d'abord Monsieur le Gouverneur d'accepter mes excuses, moi qui ai brillé par mon absence à ces joyeuses libations.

La déception que j'ai pu un instant ressentir de ne pouvoir être présent a néanmoins fait rapidement place à une forme de questionnement, sinon d'inquiétude, non seulement de ma part mais aussi dans le chef de chacun des membres de notre groupe politique quant à la tenue d'une telle réception.

Le quotidien La Province s'en est d'ailleurs également ému dans son article du 14 mars 2019 intitulé « Hainaut: le repas du gouverneur fait grincer des dents », de même que plusieurs bourgmestres hennuyers, toutes tendances politiques confondues.

Je me permets donc de faire écho de ces inquiétudes et vous demande respectueusement de me signaler :

- Si cette invitation est une initiative personnelle de Monsieur le Gouverneur ;
 - Si les Membres du Collège ont été mis au courant de cette invitation avant envoi et l'ont cautionnée ;
 - S'il est possible d'obtenir les qualités des personnes conviées à cette réception par Monsieur le Gouverneur ou à tout le moins les critères de sélection qui ont été retenus pour établir la liste des invités ;
-

- Quel montant a été effectivement alloué pour honorer cette invitation et pour couvrir quels postes (frais postaux, frais de réception et de bouche et pour combien de personnes,...), et si ce montant est inscrit d'une manière ou d'une autre, partiellement ou pas, au budget provincial ou financé sur la cassette personnelle du Gouverneur ;
- Si l'appartenance politique du Bourgmestre de Mons a joué un rôle essentiel dans la décision d'organiser/de cautionner ladite réception ;
- Si Monsieur le Gouverneur à l'intention, s'il est toujours en place en 2024, de faire de ce genre de réception une tradition à l'entrée en fonction de tout nouveau bourgmestre, montois(e) ou pas, sans présumer de son appartenance politique ;
- Si Monsieur le Gouverneur a célébré ou compte célébrer dans un avenir proche et avec autant d'engouement l'entrée en fonction de l'un(e) ou l'autre des 68 bourgmestres que comptent encore la Province du Hainaut en organisant des réceptions similaires.

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Christophe CORNU,
Conseiller provincial.